
Capacité 7.3 : Gérer un aléa

La **capacité 7.3 « Gérer un aléa »** fait partie du module M7 « Gestion technico-économique de chantiers » du BTS Aménagements Paysagers. Cette capacité vise à préparer les étudiants à **identifier, analyser et gérer les aléas survenant sur un chantier**, dans un cadre professionnel.

1. En quoi consiste la capacité 7.3 ?

La gestion d'un aléa implique plusieurs étapes :

- **Détection** de l'aléa : prise de conscience qu'un événement imprévu impacte le bon déroulement du chantier (exemple : panne de matériel, conditions météorologiques défavorables, retard de livraison, absence imprévue d'un salarié clé...).
- **Analyse des effets potentiels** : le technicien doit évaluer rapidement les impacts possibles de cet aléa sur :
 - les délais,
 - les coûts,
 - la qualité des travaux,
 - la sécurité des personnes et des biens,
 - la satisfaction du client.
- **Recherche d'ajustements envisageables** pour limiter les conséquences de l'aléa.
- **Justification des choix réalisés** en tenant compte des contraintes techniques, économiques et humaines du chantier.
- **Mise en œuvre des ajustements** (réorganisation du planning, appel à un sous-traitant, changement de fournisseur, adaptation des moyens matériels ou humains...).

?? La capacité 7.3 concerne des **aléas significatifs**, distincts des simples imprévus techniques mineurs, qui relèvent plutôt du suivi courant du chantier (capacité 7.2)M7.

2. Exemple concret

Situation :

Sur un chantier de création d'un espace vert en milieu urbain, une forte pluie inonde le terrain, empêchant l'intervention des engins pendant 3 jours. Le chantier accuse déjà du retard.

Actions du technicien :

- Il **analyse l'impact** : retard du planning, impossibilité de planter les végétaux dans un sol gorgé d'eau, risque de dépassement du budget si le chantier se prolonge.
- Il **propose des solutions** :
 - Décaler la plantation et avancer les travaux qui peuvent se faire hors sol (pose des clôtures, préparation des cheminements).
 - Louer du matériel adapté pour drainer le site rapidement.
 - Proposer un avenant au client pour expliquer l'impact du retard.
- Il **justifie ses choix** par la nécessité de respecter les contraintes saisonnières de plantation et d'assurer la sécurité des équipes.

Cette démarche montre sa capacité à **gérer un aléa** en adaptant l'organisation du chantier

et en prenant des décisions technico-économiques pertinentes.

Voici un exemple concret :

Contexte du chantier

Un chantier de création d'une aire de jeux paysagère a débuté il y a 5 jours dans une école primaire.

Le chantier comprend :

- Des terrassements,
- La pose de jeux en bois,
- La plantation d'arbres et de couvre-sols,
- La création d'un sol souple en résine.

L'entreprise doit finir les travaux avant la rentrée scolaire dans 10 jours.

Situation problématique (Aléa à analyser)

Le fournisseur du sol souple vient d'informer l'entreprise que, suite à un incident industriel, **la livraison du revêtement est reportée de 8 jours**. Sans ce sol, l'aire de jeux ne peut pas être réceptionnée et ouverte aux enfants.

Démarches attendues

- 1. Identifier les impacts de cet aléa sur :**
 - Le planning du chantier,
 - La sécurité du chantier,
 - Le budget et les pénalités éventuelles,
 - La relation avec le client (la mairie).
- 2. Proposer au moins 3 solutions d'ajustement**, par exemple :
 - Modification du planning,
 - Recherche d'un fournisseur alternatif,
 - Propositions temporaires pour sécuriser le site.
- 3. Argumenter le choix d'une solution principale**, en expliquant pourquoi elle semble la plus pertinente techniquement, économiquement et humainement.
- 4. Préparer un court compte-rendu professionnel (oral ou écrit)**, destiné à la mairie et au responsable de l'entreprise.